



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

# **Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

**Girard, Gabriel**

**Rouen, 1788**

LXXXI.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

*Ces choses sont indifférentes de soi. Ces choses de soi sont indifférentes. De soi ces choses sont indifférentes.* Il ne condamne que la première de ces trois phrases, n'approuvant pas que l'on mette *de soi* après l'adjectif. Mais l'Académie, dans ses Observations sur Vaugelas, n'admet que la dernière de ces trois phrases, & rejette également les deux autres. Pour moi, si je n'étois retenu par le respect que je dois à l'Académie, je n'en recevrais aucune des trois; étant bien persuadé que *soi*, qui est un singulier, ne peut régulièrement se construire avec un pluriel.

L X X X I.

(8) *J'eus soin de vous nommer par un contraire choix,*  
*Des Gouverneurs que Rome honoroit de sa voix.*

*Par un contraire choix* a quelque chose de sauvage. Il faudroit *par un choix contraire*. Et, pour mieux voir de quelle conséquence est la situation de l'adjectif, rapportons un autre exemple, tiré d'Esther, II, 7, 53.

*Parlez. De vos desseins le succès est certain,*  
*Si ce succès dépend d'une mortelle main.*

Quand *mortel* signifie, qui est sujet à la mort, il ne peut se mettre qu'après le substantif. *Durant cette vie mortelle*. Quand il précède le substantif, il signifie grand, excessif. *Despréaux étoit le mortel ennemi du faux. Il y a trois mortelles lieues d'ici là.*

Vaugelas a fait une longue remarque, qui a pour titre, *de l'adjectif devant ou après le*

(8) Britannicus, IV, 2, 47.

*Substantif*, où il déclare qu'après avoir bien cherché, il n'a point trouvé que l'on puisse établir là-dessus aucune règle, ni qu'il y ait en cela un plus grand secret que de *consulter l'oreille*. C'est un excellent avis, pour qui peut en profiter. Mais combien de gens ont l'oreille fautive ? Quand même on l'auroit juste, ne peut-on pas quelquefois douter ?

Peut-être ne seroit-il pas impossible de trouver ces sortes de règles. Car enfin, l'oreille est un Juge, mais un Juge qui suit des loix, & qui ne prononce que conformément à ces loix. On peut donc parvenir à les connoître. On peut donc, si cela est, les mettre aussi par écrit.

Pour rédiger ses jugements à cet égard, il faudroit faire le dénombrement de tous nos adjectifs, & les distribuer en quatre classes. 1°. Ceux qui doivent toujours précéder le substantif. 2°. Ceux qui doivent toujours le suivre. 3°. Ceux qui, selon qu'ils précèdent ou qu'ils suivent, forment un sens tout différent. 4°. Ceux dont la situation est à notre choix, & se règle sur le besoin que nous avons de rendre notre phrase, ou plus énergique, ou plus sonore, ou plus naïve ; de rompre un vers, d'éviter une consonnance, &c. Tout cela éclairci par des exemples, feroit un volume ; mais qui le liroit ? Quand il s'agit d'une langue vivante, le chemin de l'usage est plus court que celui des préceptes.

## L X X X I I.

(9) *Vous me donnez des noms qui doivent me surprendre,  
Et les Dieux, contre moi dès long-temps indignés,*

(9) *Iphigénie, II, 5, 431*